

ction ; ie l'ay defia instruit, respondit le bon homme, il fçait tout ce qu'il faut croire pour estre Chrestien, il le croit ; s'il baiffe, ie t'appellerai pour le baptiser, ou tu me diras les paroles qu'il faut dire, s'il se porte bien, ie le menerai au Seminaire, en la maison des Peres. Estant arriué aux trois Riuieres, le P. Claude Pijart allant par les cabanes, porter des pruneaux aux malades, il le prenoit avec foy, & luy faisoit signe qu'il instruifit ses compatriotes, il le faisoit avec affection, comme aussi l'un de nos hommes nommé Petit-pré, ce qui fut cause que le P. en baptifa quelques vns. Mais nous en parlerons l'an prochain. C'est la coustume quand ces peuples descendent pour venir voir les François, de tenir quelques confeils [320 i.e., 316] ou assemblées ; au commencement ce font eux qui parlent, & qui traittent de leurs affaires, sur la fin ce font les François qui les assemblent, & qui leur recommandent ce qu'ils ont à leur dire. Aians donc à leur arriuée demandé de parler au Capitaine des François ; Monsieur le Cheualier de l'Isle s'y trouua en l'absence de Monsieur le Gouverneur. Pour tesmoigner l'estime qu'il faisoit de ceux qui embrassoient nostre sainte foy, il fit asseoir nostre Neophite aupres de foy : lequel fut bien estonné se voyant tant honoré des François. Nous estiōs assis sur des bancs, & les Hurons estoient assis en terre, selon leur coustume, chaqu'un aiant pris place, & tout le monde gardant le silence, deux Capitaines Hurons, expoferēt leurs presens. L'un d'eux voulant haranguer, demanda premierement comme se nommoit Monsieur le Cheualier de l'Isle, puis il l'apostropha, & luy dit : L'Isle (c'est ainsi que ces peuples nomment chaque chose par son nom, sans autre ceremonie) vous